



# Post Play Express

Vol.4, No. 7, Mars 2013

## QUESTIONS DE L'EXAMEN 2012-2013 AVEC LA PLUS GRANDE FRÉQUENCE DE RÉPONSES INCORRECTES

Par Paul Deshaies, Interprète national de l'ACAB

Veillez trouver ci-après les neuf questions de l'examen national sur les règles pour 2012-2013 qui ont connu le plus fort pourcentage de réponses incorrectes. Répondez à nouveau à ces questions et voyez votre résultat cette fois-ci. Les réponses sont données à la fin de ce bulletin.

Pourcentage  
national de  
réponses  
incorrectes

41,15%

A) Avec 1:05 à jouer dans la 1re prolongation, l'équipe A contrôle le ballon en zone arrière lorsqu'une faute technique est décernée à l'entraîneur B. Après les lancers francs de l'équipe A, l'équipe A prend un temps-mort. La remise en jeu de l'équipe A se fera-t-elle à la ligne des remises en jeu en zone avant de l'équipe A du côté opposé à la table?

56,22%

B) Au début de la 3e période, la remise en jeu depuis le prolongement de la ligne médiane est contrôlée par A5 qui, après avoir sauté depuis sa zone avant, saisit le ballon et atterrit à cheval sur la ligne médiane. Y a-t-il violation?

39,81%

C) B5 commet une faute sur le dribbleur A3 dans la zone avant de l'équipe A avec 6 secondes à l'appareil des 24 secondes et 11 secondes à jouer dans la 2e période. C'est la 3e faute de l'équipe B dans la période. L'appareil des 24 secondes sera-t-il remis à 14 secondes pour la remise en jeu de l'équipe A?

- 42,15% D) A4 saute et tente un tir de 3-points. Le ballon est en l'air lorsque le signal des 24 secondes retentit. Après le signal, alors que A4 est encore en l'air, B4 commet une faute antisportive sur A4. Le ballon entre dans le panier. Les officiels accordent le panier et 2 lancers francs à A4 suivis d'une remise en jeu à l'équipe A au prolongement de la ligne médiane du côté opposé à la table. Est-ce correct?
- 40,28% E) B4 commet une faute antisportive sur le dribbleur A5. Avant que le ballon soit vivant pour le 1er lancer de A5, A4 se mérite une faute technique. Les officiels décident que les sanctions s'annulent. La flèche de possession favorise l'équipe B. Les officiels ont-ils raison d'accorder une remise en jeu à l'équipe A?
- 49,84% F) Alors que le ballon est en l'air lors d'un tir de A1, B2 commet une faute sur A4. L'appareil des 24 secondes affiche 10 secondes. Le ballon entre dans le panier. C'est la 2e faute de l'équipe B en période. Les officiels accordent le panier et une remise en jeu à l'équipe A à l'endroit le plus près de la faute et font remettre l'appareil des 24 secondes à 24 secondes. Est-ce correct?
- 41,84% G) A1 dribble dans la zone réservée vers le panier. B1 commet une faute sur A1 avant que ce dernier ne commence l'action de lancer. A1 continue son mouvement et relâche le ballon qui entre dans le panier. Les officiels annulent le panier et accordent une remise en jeu à l'équipe A. La remise en jeu doit-elle se faire au prolongement de la ligne des lancers francs?
- 53,57% H) La remise en jeu de A1 depuis sa zone arrière est déviée par B1. A2 qui a sauté depuis sa zone avant, saisit le ballon et retombe en zone arrière. L'arbitre juge le jeu légal. A-t-il raison?
- 31,03% I) Après avoir récupéré un rebond, B2 balance les coudes avec excès sans faire contact avec un adversaire. Est-ce une violation?

# TAILLÉS DU MÊME TISSU

Soumis par Reg Caulfield, Superviseur pour la Nouvelle-Écosse

On parle souvent de pères et de fils taillés du même tissu. Il est moins courant de décrire de cette façon les pères et leurs filles. Voici l'un de ces exemples moins fréquents.

Peter Phipps évolue dans le monde du basketball depuis de nombreuses années. De l'époque où il fut nommé sur l'équipe d'étoiles de sa conférence au niveau secondaire dans son état natal du Massachusetts jusqu'à sa nomination sur l'équipe d'étoiles de sa conférence et du championnat universitaire canadien remporté par l'Université Acadia en 1971, le basketball est omniprésent. Au cours des quelque 30 dernières années, cette constante est passée du rôle de joueur à celui d'arbitre. Peter est toujours actif et fournit ses services à tous les niveaux de jeu. Un jour, on le trouve au gymnase local et le lendemain dans l'une des cinq universités en Nouvelle-Écosse ou dans une aréna de l'Atlantique, domicile d'une équipe de la Ligue nationale de basketball du Canada. Comme arbitre international de la FIBA au cours de nombreuses années, ses voyages l'ont mené en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et, plus particulièrement en Méditerranée. Sa nomination au Championnat du monde de 1994 à Toronto a constitué le point culminant de sa carrière. C'est là qu'en compagnie d'amis et de sa famille, une autre Phipps a reçu la même pique du basketball.

Nicole Phipps fut une joueuse accomplie au niveau secondaire au Centre éducatif Cobequid de Truro, Nouvelle-Écosse. De nombreux championnats provinciaux et une saison mémorable de 42 victoires et aucune défaite. Au cours de son séjour à Mount St. Vincent à Halifax, Nicole fut l'un des rouages importants du championnat de la conférence ACAA et d'une participation au championnat canadien de l'ACSC. Nicole a d'abord choisi le rôle d'entraîneuse pour garder le lien avec son sport. Détentrice d'un niveau 3 du PNCE, Nicole a dirigé aux niveaux secondaire et provincial et a agi comme adjointe aux universités Mount St. Vincent et Acadia tout en participant au Centre de performance de Canada Basketball. Cependant, après quelque dix années au bout du banc, le défi d'arbitrer aux plus hauts niveaux et l'occasion offerte par l'Association des arbitres de basketball de la Nouvelle-Écosse (NSBO) se sont avérés irrésistibles. La volonté, l'aptitude et le pédigrée de Nicole combinés au programme détaillé de progression de NSBO ont fait qu'elle est maintenant membre du groupe d'arbitres universitaires.

À la fin de novembre 2012, un événement marquant s'est produit. À l'Université St. Francis Xavier à Antigonish Nouvelle-Écosse, le tandem père/fille de Peter et Nicole Phipps (maintenant Weisner) a arbitré ensemble une rencontre universitaire.

Les coupons du même tissu se sont rejoints par le sport que tous deux affectionnent et servent.



# NOTRE CONTRIBUTION AU SPORT

Soumis par Mike McPhee, Interprète pour l'Ontario

Nous voici au “moment crucial” d'une longue saison de basketball. Au niveau scolaire, c'est la fin des calendriers réguliers et l'intensité accrue des éliminatoires et des championnats. Au niveau civil, à certains endroits, on assiste à une recrudescence du nombre de rencontres à mesure que les groupes de joueurs plus âgés entrent en lice. En Ontario, la pléthore des tournois à chaque fin de semaine peut ajouter à la pression sur nous tous, physiquement et mentalement.

Pourquoi faisons-nous cela? Parce que nous aimons notre sport. C'est la période de notre longue saison au cours de laquelle nous essayons de rester en santé, de contrôler les petits bobos en même temps que nous devons accroître notre concentration afin de gérer le surcroît de championnats que le printemps amène. Ces événements ainsi que les questions et parcelles d'information venues à mes oreilles m'amènent à réfléchir à notre sport et à la façon dont nous pouvons mieux le servir.

Chaque arbitre doit posséder une connaissance exacte des pratiques et aptitudes utilisées dans la conduite d'une rencontre de basketball. Nos devoirs et responsabilités sont définis par les règles et le manuel est conçu pour nous aider à accomplir ces devoirs. Un manuel ne peut dire aux officiels comment rendre des décisions instantanées, comment être courtois et prévenants tout en étant résolus et fermes. Les officiels qui sont familiers avec les mécaniques et comprennent les devoirs qu'elles contiennent réalisent que les exigences intangibles du bon arbitrage suivent habituellement de façon naturelle.

Les manuels sont conçus pour s'accorder aux règles qui s'appliquent. Il y a des tâches dans la rencontre que le manuel nous demande d'exécuter : la préparation précédant la rencontre, la façon de gérer les arrêts de jeu de diverses natures incluant les endroits où nous devons nous tenir et l'ensemble des procédures à réaliser en fin de rencontre avant d'avoir terminé notre travail. À chaque faute, l'officiel qui appelle devient le nouveau soutien, chaque remise en jeu suppose une procédure à suivre pour celui qui l'administre. Il faut aussi se souvenir que les signaux font partie des règles et NON des mécaniques. Les mécaniques exigent que nous signalions et les règles nous dictent comment le faire. Lorsque nous sommes fatigués et que nous arbitrons ce qui semble être un trop grand nombre de rencontres, nous sommes tentés de laisser certains aspects de côté ou d'ajouter des choses qui ne sont pas dans le manuel. Cela signifie que nous sommes sélectifs et, en somme, que nous créons notre propre façon de gérer la rencontre et cela est source d'inconstance.

*« La philosophie des règles de basketball consiste à permettre à deux équipes de jouer de sorte qu'aucune d'elles ne jouit d'un avantage inéquitable. Le rôle des arbitres consiste à appliquer les règles. »* Je rapporte cette citation à cause de commentaires ou questions reçus récemment. D'abord, les commentaires :

« Pourquoi tu appelles ça? Personne d'autre n'appelle ça! »

« On est au niveau juvénile garçon! Tu ne peux pas siffler ça! »

« Tu viens de leur donner un point gratuit »... (suite à un lancer franc de remplacement accordé à cause d'une violation du couloir des lancers)

Ces commentaires illustrent l'un des principaux problèmes qui ne cessent d'empoisonner notre sport, c'est-à-dire que l'idée que certaines règles devraient être mises de côté ou tout simplement ignorées. Il n'y a pas que la foule et les entraîneurs qui sont coupables, mais nous aussi. Nous optons de ne pas siffler le dribble illégal, la main devant la figure, ou le point d'insistance de l'ACAB à propos du jeu jeu rude à la position de pivot. Et ça, parce que « ça fait partie du jeu. » Et bien, c'est ainsi à cause de notre laisser faire. Nous nous sommes trop préoccupés de la « gestion de la rencontre » qui nous incite à éliminer les appels, à garder les joueurs dans la partie et ne ne pas être le facteur décisif de la rencontre. Nous ne devons pas baser nos décisions en fonction de leur impact sur le résultat. Nous devons pénaliser ce qui mérite de l'être sans égard à la marque et au moment de la rencontre. Ne pas agir ainsi équivaut à manipuler le jeu plutôt que d'arbitrer et faire notre travail. Cela ne nous rend pas populaires, mais nous assure d'être équitables, ce qui constitue en fait la raison de notre présence.

Enfin, il faut que notre sport nous tienne à cœur, vraiment à cœur. Pete Morelli, un arbitre respecté de la NFL l'a exprimé le mieux, à mon avis :

*« Rappelez-vous, nous sommes responsables d'être les gardiens du sport. C'est une imposante responsabilité que nous devons prendre au sérieux. Le sport appartient aux jeunes qui le pratiquent. Rappelez-vous, quel que soit l'âge des participants, c'est leur partie, pas la nôtre. »*

Cette image doit se trouver au premier plan dans notre esprit. La rencontre que nous arbitrons constitue un enjeu important pour les jeunes. Ils ont voué de nombreuses heures à se préparer, à s'améliorer et à développer leur estime de soi. De simplement faire les gestes sans conviction, de couper les coins rond ou d'endurer une assignation simplement parce qu'il n'y avait personne d'autre de disponible n'est pas juste à leur égard ni au nôtre également. Nous arbitrons parce que nous aimons ça et, si vous aimez quelque chose, donnez-lui tout ce que vous avez.

## **RÉPONSES AUX QUESTIONS DE L'EXAMEN 2012-2013 AVEC LA PLUS GRANDE FRÉQUENCE DE RÉPONSES INCORRECTES**

- A) Non -- Article 17.2.3. Après les lancers francs accordés pour une faute technique, antisportive ou disqualifiante, la remise en jeu qui s'ensuit sera administrée au **PROLONGEMENT DE LA LIGNE MÉDIANE**, du côté opposé à la table, nonobstant le moment de la rencontre ou le fait qu'un temps mort ait été accordé ou non.
  
- B) Oui -- Articles 11.1; 30.1.2. La position d'un joueur est déterminée par l'endroit où il touche le plancher. Lorsqu'il saute, il détient la même position qu'au moment où il a quitté le sol. Le ballon a été illégalement retourné en zone arrière lorsqu'un joueur de l'équipe en contrôle d'un ballon vivant est le dernier à toucher le ballon dans sa zone avant après quoi lui ou un coéquipier est le premier à toucher le ballon en zone arrière.

- C) **Non – Article 50.4.** L'appareil des 24 secondes doit être éteint vu que le temps restant à la rencontre (11 secondes) est inférieur à 14 secondes.
- D) **Non -- Article 36.2.2.** Étant donné que le tir est réussi, un seul lancer franc est accordé à A4.
- E) **Oui – Article 42.2.7.** Si, après l'annulation des sanctions égales à l'encontre des deux équipes, il ne reste plus d'autres sanctions à faire exécuter, le jeu doit reprendre comme suit : si une équipe avait le contrôle du ballon ou y avait droit, ce dernier doit être remis à cette équipe pour une remise en jeu au point le plus proche de la première infraction. Dans le cas présent, l'équipe A avait le contrôle du ballon car la faute a été commise contre le DRIBBLEUR A5.
- F) **Non – Article 29.2.1; Interprétations: Article 29, Énoncé 7, Exemple 1.** L'appareil des 24 secondes ne sera pas remis à 24 secondes, mais à 14 secondes.
- G) **Oui – Article 17.2.5.** Chaque fois que le ballon pénètre dans le panier, mais que le panier ou le lancer franc n'est pas valable, la remise en jeu consécutive doit être effectuée à la hauteur du prolongement de la ligne de lancer franc.
- H) **Non -- Articles 30.1.1; 30.1.2.** Le ballon a été illégalement retourné en zone arrière lorsqu'un joueur de l'équipe en contrôle d'un ballon vivant est le dernier à toucher le ballon dans sa zone avant après quoi lui ou un coéquipier est le premier à toucher le ballon en zone arrière. Même si B1 a dévié le ballon, l'équipe A est toujours en contrôle. A2 est le dernier à toucher le ballon en zone avant et le premier à le toucher en zone arrière.
- I) **Non – Article 38.3.1.** Le fait de balancer les coudes avec excès sans faire contact n'est pas une violation, mais peut être sanctionné par une faute technique.